

20
22

Rapport
d'activités

idea

Sommaire

Edito	p. 3
Chiffres clés de l'année 2022	p. 4
Faits marquants de l'année 2022	p. 6
1. Présentation d'IDEA	p. 8
2. Organes statutaires	p. 12
2.1. Composition du Conseil d'Administration	p. 14
2.2. Organigramme fonctionnel	p. 16
2.3. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes	p. 17
3. Bilan financier	p. 19
3.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2022	p. 20
3.2. Comptes de résultats consolidés	p. 22
3.3. Affectations et prélèvements	p. 23
3.4. Rapport de gestion 2022	p. 24
3.5. Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale	p.38
4. Bilan social	p. 47

Édito

IDEA, véritable couteau suisse pour ses communes et les entreprises

L'ensemble des missions d'IDEA touche de près les 540.000 habitants du Cœur du Hainaut, nos 27 communes associées et plus largement encore les entreprises et de nombreux acteurs économiques. Les projets menés à bien par nos 337 collaborateurs au cours de l'année 2022 confirment plus que jamais la force de frappe d'IDEA à l'échelle du Cœur du Hainaut. Parmi les nombreuses initiatives porteuses et innovantes qui ont marqué cet exercice, nous tenons à épingler celles qui figurent parmi les plus emblématiques : l'implantation de Google à Feluy, le développement de nouvelles éoliennes au cœur des parcs d'activités ou bien encore l'inauguration du nouveau centre de tri des P+MC Val'up à Ghlin.

Dans ce même esprit, nos services ont également assuré avec brio les missions essentielles que sont la mise en œuvre de projets de rénovation, extension ou construction d'équipements collectifs pour nos communes associées, les procédures et travaux d'équipement au profit de nouveaux espaces d'accueil des entreprises, le tout dans une dynamique marquée par une transition managériale reposant sur un management participatif.

Épuration des eaux usées, accompagnement d'entreprises dans l'éco-circularité, lutte contre les inondations, accueil d'investisseurs issus du tissu endogène ou internationaux, transition énergétique, etc. autant de projets porteurs pour le territoire mis en œuvre avec professionnalisme, agilité et enthousiasme par nos équipes.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par la poursuite d'un vaste processus stratégique de redéfinition de nos métiers et missions. Mené en étroite collaboration à la fois avec les acteurs communaux, les équipes d'IDEA et l'ensemble de nos partenaires, ce travail a été clôturé au printemps 2023. Il traduit clairement la volonté de tous les acteurs de renforcer le rôle d'IDEA pour, d'une part, répondre mieux encore aux attentes et aux besoins des communes et, d'autre part, pour booster ses missions d'accompagnement et de développement des entreprises en Cœur du Hainaut.

Plus que jamais, forte d'une vision claire et des valeurs fondamentales qui la caractérisent et de l'implication de ses équipes, IDEA s'inscrit dans l'avenir et entend jouer un rôle de véritable couteau suisse pour ses communes et les entreprises du Cœur du Hainaut avec comme objectif clé : faire battre et rayonner le Cœur du Hainaut !

Caroline Decamps,
Directrice Générale.

Jacques Gobert,
Président.

Chiffres clés de l'année 2022



337
collaborateurs
(108 femmes et
229 hommes)



45,85 ans
pour l'âge moyen
des agents



23 initiatives
clôturées avec succès
via la plate-forme de
management participatif
GOOD IDEA



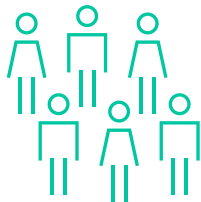
1 vaste campagne
d'**Employer Branding**
permettant de recruter

32 nouveaux
collègues en 2022

Économie



56 parcs d'activité économique
soit **1.111** entreprises et plus
de **25.691** emplois



1.030 emplois créés
ou maintenus grâce à des
investissements des entreprises
dans les parcs d'activités pour un
montant de plus de **531** millions €

- **480 emplois** maintenus ou créés via les reventes et les locations de biens acquis antérieurement dans des parcs d'activités via un **investissement de 85 millions €**
- **59,6 ha** de **terrains commercialisés** en parcs d'activité économique, soit la consolidation de **67 emplois**, la création de **483 nouveaux postes** et **446 millions € d'investissement**
- **86 %** de taux d'**occupation** des halls-relais
- **28 entreprises** hébergées dans les Business Centres de Mons et La Louvière
- **68 projets** détectés
- **42 Business Models** construits
- **12 dossiers** d'accompagnement en **économie circulaire**
- **34 dossiers** de **transition énergétique**
- **75 dossiers** d'information aux incitants
- **25 dossiers** d'incitants accompagnés

Eau

ASSAINISSEMENT



38 millions de m³ d'eaux usées assainies dont
17 millions de m³ à Wasmuël

- **30 stations d'épuration**
- **105 stations de pompage** dont 14 mixtes (Assainissement/Démérgement)
- **35 millions de m³ d'eau pompés**
- **19.500 tonnes** de matière brute de **boues déshydratées** (dont 76% valorisés en agriculture et 24% valorisés en thermique)
- **900 tonnes de boues séchées** produites par les serres de séchage solaire et géothermique
- **12.000 analyses sur eau** et **8.028 analyses sur boues** menées par le laboratoire d'analyse physico-chimique

DÉMERGEMENT



16 millions de m³ d'eau pompés

- **11 stations de pompage**
- **4,9 millions de m³ d'eaux fatales de démergement** valorisés en distribution d'eau

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU



5,779 millions de m³ d'eau potable vendus à la SWDE

- **15 puits** et **4 châteaux d'eau** exploités
- **3,321 millions de m³ d'eau potable vendus aux entreprises** dans les parcs d'activités

Énergie

GÉOTHERMIE



17.789 MWh produits, soit **4.450 tonnes** de CO₂ économisées

- **3 puits** de +/- 2.500 m de profondeur exploités

EOLIEN



3 éoliennes d'une **puissance totale de 7,5 MW** validées via un permis pour le parc d'activités de Soignies/Braine-le-Comte

- **5 éoliennes** représentant une puissance totale de 15,6 MW validées via un permis pour le parc d'activités de **Ghlin-Baudour**

Territoire



477 ha bruts de **nouveaux espaces** en cours d'affectation à l'accueil d'entreprises à moyen et long terme

- **217 bornes de recharge** pour véhicules électriques (de 22kW) cartographiées sur l'ensemble du territoire

Faits marquants de l'année 2022

03 Mars

- Mise en ligne de **MyIDEA**, un **intranet participatif**, moderne et pratique accessible à tous.

04 Avril

- Octroi du permis unique pour le projet de construction de **3 éoliennes** de 2,5 MW chacune, porté par IDEA en co-développement avec Engie Electrabel, sur le **parc d'activités de Soignies/Braine-le-Comte**.

01 Janvier

- Lancement du chantier d'**équipement de la micro-zone Urbanica à La Louvière** (1,5 ha), sur le site des anciennes Boulonneries Boël.
- Entrée en vigueur de la **charte d'éco-circularité pour les entreprises** désireuses de s'implanter dans les parcs d'activités gérés par IDEA.

05 Mai

- Inauguration de **Val'up, nouvelle usine de tri des P+MC** ultra moderne portée dans le cadre d'un partenariat public-privé associant IDEA/IPALLE/VEOLIA/VANHEEDE.
- Lancement des travaux d'équipement de **Manage Nord, futur parc industriel de plus de 65 ha** dédié aux secteurs de l'agro-alimentaire et de l'éco-construction.
- Investissement du **groupe Weerts** au cœur de la plate-forme logistique multimodale de Garocentre à La Louvière.

02 Février

- Lancement d'une **vaste campagne de recrutement** pour le Bureau d'Etudes afin de relever les nombreux défis en matière notamment de réhabilitation des ouvrages d'assainissement.
- DECHOSPI, développement d'un **outil pilote d'économie circulaire pour la gestion des déchets des hôpitaux** du Cœur du Hainaut.

06 Juin

- Lancement du projet **SMile** – Système de Management de l'Innovation Ludique et Educatif - pour les membres du personnel, soit une série de bonnes pratiques de **management participatif**.

Faits marquants de l'année 2022

08 Août

- Octroi du permis unique pour le projet de construction de **5 éoliennes**, porté par IDEA en co-développement avec Luminus et Ventis, au cœur du **parc d'activités de Ghlin-Baudour**. Puissance totale de 15,6 MW.
- Lancement du chantier de **rénovation du bâtiment de La Maison de l'Entreprise**, située au cœur de l'Innovation Pole Initialis à Mons.

09 Septembre

- Mise en service des **serres de séchage des boues** sur le site de la station d'épuration de Wasmuël, alliant énergies géothermique et solaire.

10 Octobre

- Après Saint-Ghislain, **Google** annonce le développement d'une nouvelle infrastructure sur le parc industriel de **Feluy**.

12 Décembre

- Introduction des demandes de permis pour le dossier de **valorisation touristique de Bois de Colfontaine** au profit des communes de Dour, Frameries et Colfontaine.
- Validation de la **politique de prévention du stress et du burnout**, fruit des réflexions d'un groupe de travail interne transversal qui découlera sur un plan d'actions dès 2023.

11 Novembre

- Organisation des **Inno Pépites Awards** mettant en exergue les potentiels d'innovation des entreprises accompagnées par La Maison de l'Entreprise.

1. Présentation d'IDEA

idea



1. Présentation d'IDEA

IDEA est l'agence de développement territorial des **27 communes du Cœur du Hainaut.**

Elle a pour ambition de transformer son territoire en anticipant son devenir. Pour ce faire, IDEA se positionne, d'une part, comme moteur du développement économique, territorial et environnemental durable et, d'autre part, comme partenaire privilégié de ses communes associées et des entreprises.

IDEA est active dans divers domaines d'activités d'intérêt général, tels que :

- le développement économique (accueil des investisseurs, aide à l'implantation, etc.) ;
- l'aménagement du territoire (mise en œuvre des zones d'activité économique, réhabilitation des chancres urbains, rénovation urbaine, projets de ville, etc.) ;
- le démergement ;
- la production/distribution d'eau potable aux industriels ;
- l'assainissement des eaux usées ;
- les énergies durables (éolien, géothermie, biomasse, etc.) ;
- les études et les réalisations diverses pour son propre compte et celui des communes associées, etc. (assistance à la maîtrise d'ouvrage, auteur de projets, etc.) ;
- la coordination du projet de territoire Cœur du Hainaut.

Depuis près de 70 ans, IDEA contribue, par ses activités multidisciplinaires, au développement économique et à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des 540.000 habitants du Cœur du Hainaut.

IDEA apparaît véritablement comme un ensemblier du développement territorial et économique local.

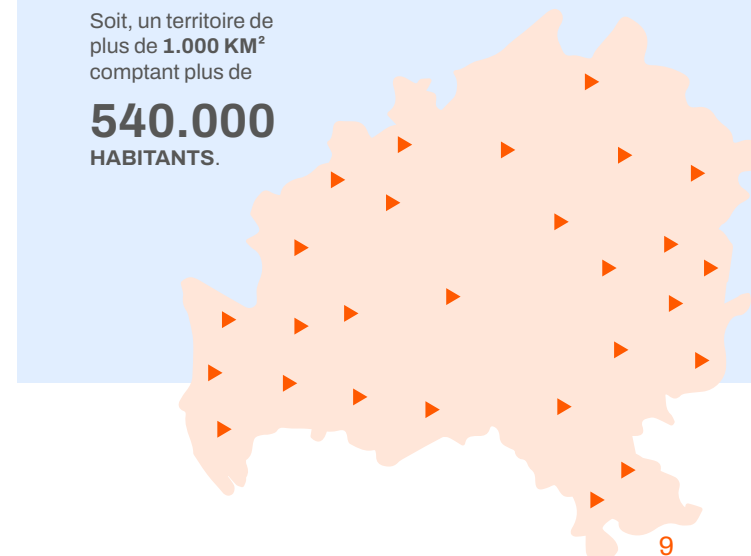
27

COMMUNES ASSOCIÉES :

Anderlues, Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Erquelines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Le Roeulx, Lens, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies.

Soit, un territoire de plus de **1.000 KM²** comptant plus de

540.000
HABITANTS.



1. Présentation d'IDEA

UNE RAISON D'ÊTRE

(ce que je suis)

Faire battre et rayonner le Coeur du Hainaut.

UNE MISSION

(ce que je fais)

Déployer nos talents pour servir l'intérêt général en collaboration avec les communes et les acteurs socio-économiques afin d'assurer un plus grand bien-être collectif.

4 VALEURS

(ce qui soutient ma raison d'être)

Innovation, Professionnalisme, Respect et Transparence.

UNE VISION

(ce que je vois)

- > **Accélération des transitions :**
 - économique (raréfaction des ressources)
 - énergétique (défi climatique)
 - environnementale (mobilité)
 - numérique (industrie X.0 / IOT)
- > **Valorisation du capital social**
- > **Au travers d'un modèle de gouvernance exemplaire**

NOTRE AMBITION

(ce que je désire)

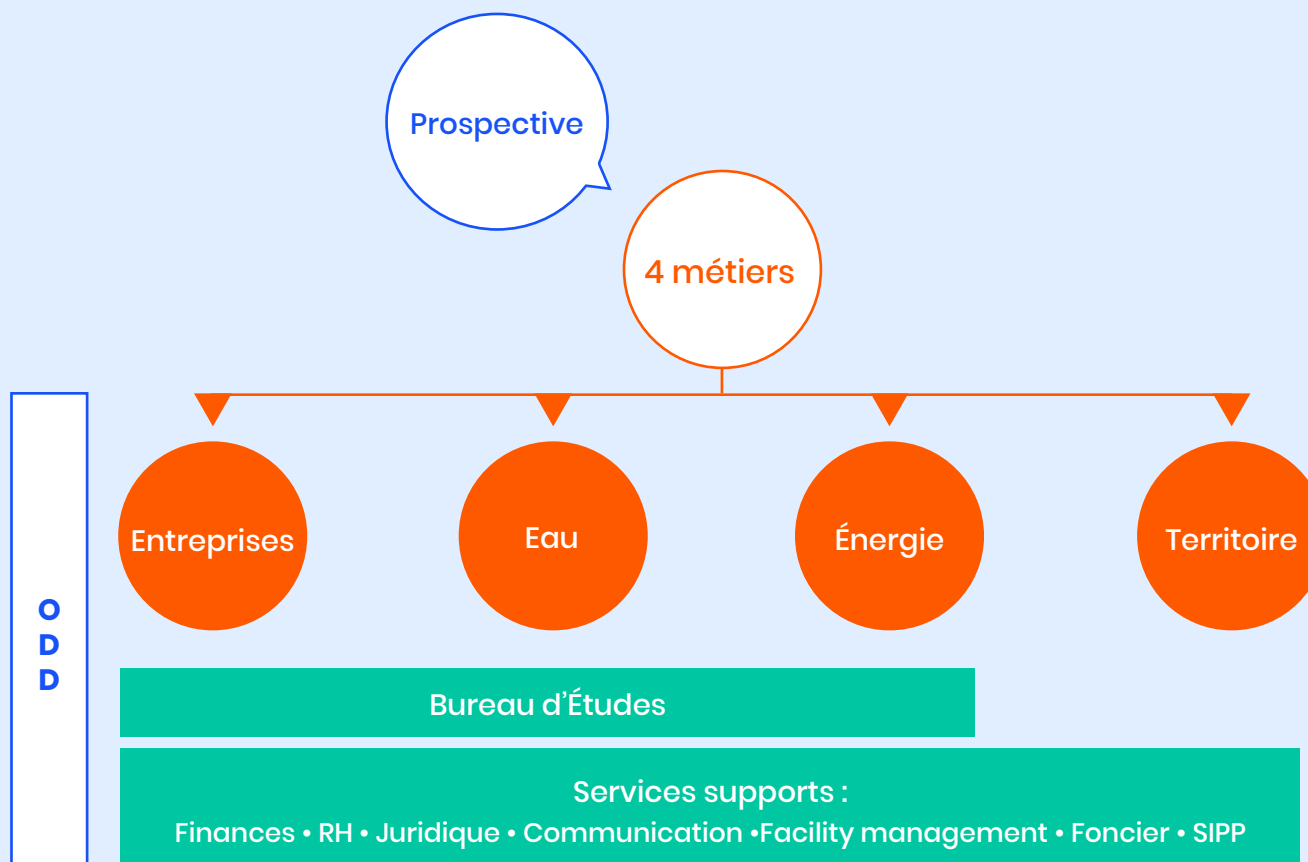
**Transformer
le territoire
en anticipant
son devenir**

Avec comme point de référence les Objectifs de Développement Durable, **IDEA se structure autour de 4 métiers clés :**

- 1. Entreprises**
- 2. Eau**
- 3. Énergie**
- 4. Territoire**

Ces 4 « métiers » assurent leurs missions et opérationnalisent leurs projets en s'appuyant sur l'expertise technique du Bureau d'Études et des différents services supports, qui

regroupent les Finances, les Ressources Humaines, le Juridique, la Communication, l'IT, le Facility Management, le Foncier et le SIPP.



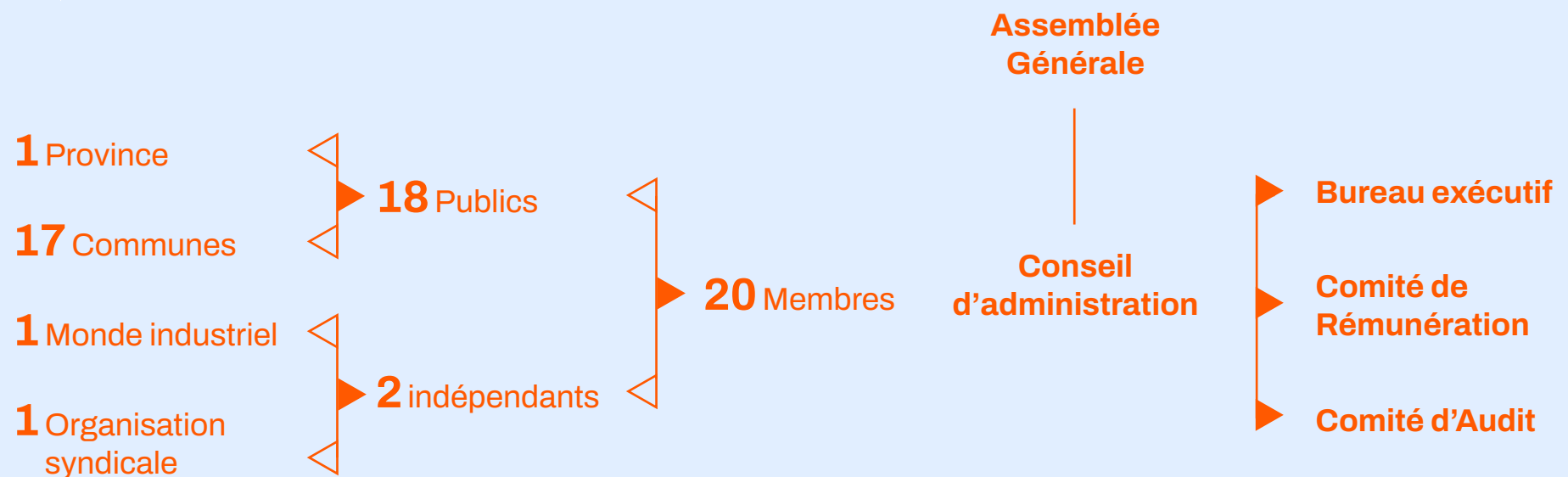
2. Organes statutaires



2. Organes statutaires

Société coopérative, IDEA est gérée par :

- une **Assemblée Générale** composée de représentants de la Province de Hainaut, des Communes et des CPAS associés ainsi que de la Zone de secours Hainaut-Centre. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour établir ou ratifier les actes qui intéressent IDEA. Elle est seule compétente pour la prise de certaines décisions définies par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- un **Conseil d'Administration** composé de 20 Administrateurs représentant les communes associées, la Province de Hainaut, les organisations syndicales et le monde industriel ;
- un **Bureau exécutif** composé du Président, de la Vice-Présidente et de 3 Administrateurs ;
- un **Comité de Rémunération** composé de 5 Administrateurs ;
- un **Comité d'Audit** composé de 5 Administrateurs.



2.1. Composition du Conseil d'Administration (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

Partis A : 17 Administrateurs représentant les communes associées :



Jacques GOBERT
Bourgmestre - La Louvière,
Président et membre du Bureau
exécutif



Sébastien DESCHAMPS
Conseiller communal - Ecaussinnes,
Administrateur



Daniel OLIVIER
Bourgmestre - Saint-Ghislain,
Administrateur



Bénédicte POLL
Bourgmestre - Senefte,
Vice-Présidente et membre du
Bureau exécutif



Bruno POZZONI
Bourgmestre - Manage,
Administrateur



Xavier PAPIER
Conseiller communal - La Louvière,
Administrateur



Vincent LOISEAU
Échevin - Dour,
Administrateur et membre du
Bureau exécutif



Vincent DESSILLY
Conseiller communal - Jurbise,
Administrateur



Domenico PARDO
Échevin - Boussu,
Administrateur



Nicolas MARTIN
Bourgmestre - Mons,
Administrateur et membre du
Bureau exécutif



Julien DONFUT
Président CPAS - Frameries,
Administrateur



Achile SAKAS
Échevin - Mons,
Administrateur



Georges-Louis BOUCHEZ
Conseiller communal - Mons,
Administrateur



Xavier DUPONT
Bourgmestre - Ecaussinnes,
Administrateur



Fabienne WINCKEL
Bourgmestre - Soignies,
Administrateur



Giuseppe CONSIGLIO
Conseiller communal - Boussu,
Administrateur



Joris DURIGNEUX
Échevin - Dour,
Administrateur

2.1. Composition du Conseil d'Administration (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022)

Partis B : 1 Administrateur représentant la Province de Hainaut :



Pascal LAFOSSE
Député provincial – Mons,
Administrateur

Administrateurs non-actionnaires :

- Représentation des Organisations représentatives des travailleurs :
1 Administrateur :



Patrizio SALVI
Secrétaire Régional SETCa - Mons-Borinage,
Administrateur

- Représentation du monde économique : 1 Administrateur



Danny ROOSENS
Président de la CCIH
Administrateur et membre du Bureau exécutif

- Invités permanents représentant le monde syndical :



Jean-Marc URBAIN
Secrétaire fédéral CSC Mons-La Louvière,
Invité permanent

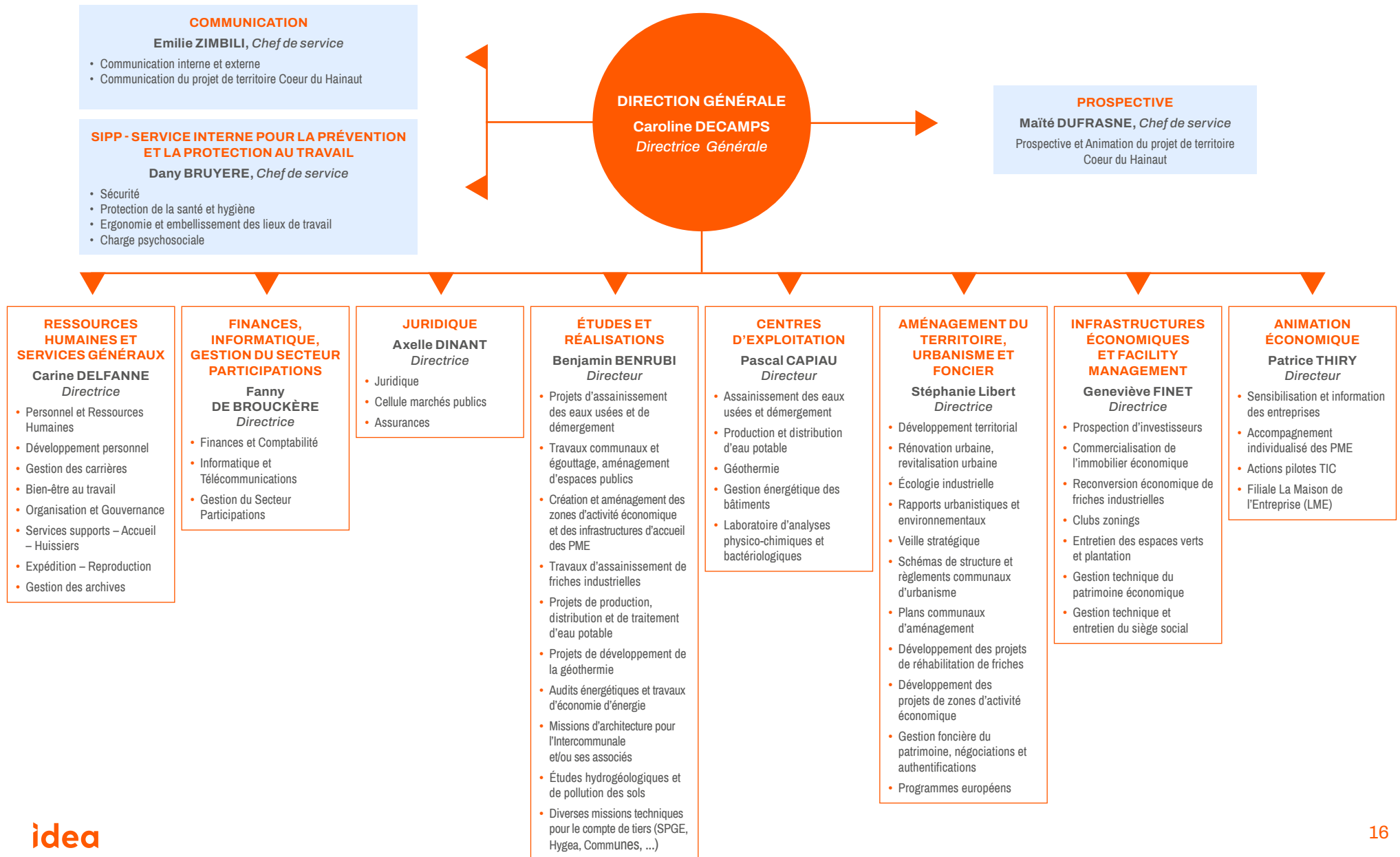


Ahmed RYADI
Secrétaire Régional FGTB Centre,
Invité permanent



Caroline DECAMPS
Directrice Générale et Secrétaire
du Conseil d'Administration

2.2. Organigramme fonctionnel



2.3. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes

Dans le cadre de son objet social, les Directions et Services de l'Intercommunale participent aux travaux de nombreuses sociétés, organismes et commissions.

Liste des sociétés dans lesquelles IDEA détient une participation ainsi qu'un ou plusieurs mandats :

Développement économique et aménagement du territoire :

- Digital Attraxion SA
- Etrave ASBL
- Etrave SA
- Feluy M2M SA
- GIE CITW+
- La Maison de l'Entreprise (LME SA)
- Magna Wind Park SA
- PACO SC
- SPARKOH SC
- WALLONIE DÉVELOPPEMENT SC

Eau :

- AQUAWAL SA
- CITV SCRL
- GIE Valorisation de l'eau d'exhaure des carrières de Soignies et d'Ecaussinnes
- SPGE SA
- SWDE SCRL
- Digit'Eaux SA

Énergie :

- CENEO SC
- MAGNA WIND PARK SA
- NEOVIA SC
- SOCOFE SA

Foncier et logement :

- IDE IMMO SA
- IMBC IMMO LEASE SA

Financier :

- IMIO SCRL
- CENEO
- SOCOFE
- NEOVIA

Secteur Propreté Publique :

- COPIDEC SC
- Hygea SC
- Ipalle SC
- Recymex SC
- Val'Up SA

Structures dans lesquelles IDEA dispose d'un ou plusieurs mandats sans participation :

- Centropôle
- Parc scientifique Initialis
- Technocité ICT & Digital Media Knowledge Center ASBL
- GIE des IPF
- UVCW
- Materia Nova ASBL
- INISMA ASBL
- Multitel ASBL
- Centre de ressources technologiques en chimie – CERTECH
- FabLab Mons ASBL

2.3. Représentation d'IDEA dans les sociétés et organismes

Organismes et commissions aux travaux desquels IDEA participe :

Développement économique et aménagement du territoire :

- AVOMARC SCRL
- Centre Capital
- Club Mons 2025 Entreprises ASBL
- Pôle Aménagement du territoire (CESE Wallonie)
- Commission Sécurité Environnement du zoning de Feluy
- Commission Sécurité Environnement de l'éco-zoning de Tertre-Hautrage-Villerot
- Comité de Gestion de la Réserve du Marais de Douvrain
- Comité de Gestion de la Réserve naturelle des Marionville
- Logistics in Wallonia
- Greenwin
- Materia Nova ASBL
- Multitel ASBL
- Science Parks of Wallonia (SPoW)
- Synergie
- Wagralim

Eau :

- CEBEDEAU (Centre belge d'étude et de documentation de l'eau)
- Contrat de Rivière de la Dendre
- Contrat de Rivière de la Haine
- Contrat de Rivière de la Senne
- Plate-forme Permanente pour la Gestion Intégrée de l'Eau (PPGIE)

Juridique :

- Commission « Intercommunales » et « Marchés publics » de l'Union des Villes et Communes

Financier :

- Commissions de l'Union des Villes et Communes (Intercommunale, etc.)
- Forum Financier

Études et Réalisations :

- Comité Stratégique de l'UMONS
- Ecomons ASBL
- Équipe Technique Intégrée (ETI)
- Inisma ASBL

Propreté Publique :

- Commissions de la COPIDEC (Conférence Permanente des Intercommunales de gestion des Déchets)
- Commission régionale des déchets

3. Bilan financier



3. Bilan financier

3.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (montants en milliers d'euros)

ACTIF	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	238.982	239.242
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles	21	0	0
III. Immobilisations corporelles	22/27	77.391	74.747
A. Terrains et constructions	22	29.550	26.913
B. Installations, machines et outillage	23	2.159	9.859
C. Mobilier et matériel roulant	24	219	191
D. Location-financement et droits similaires	25	31.630	29.003
E. Autres immobilisations corporelles	26	967	967
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	12.866	7.815
IV. Immobilisations financières	28	161.591	164.495
A. Entreprises liées	280/1	6.442	6.442
1. Participations	280	6.442	6.442
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	134.145	135.389
1. Participations	282	134.145	135.389
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	21.003	22.663
1. Actions et parts	284	20.886	22.551
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	117	112

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	196.790	221.552
V. Créances à plus d'un an	29	39.478	49.649
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291	39.478	49.649
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	57.454	60.101
A. Stocks	30/36	57.454	60.101
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34	117	117
5. Immeubles destinés à la vente	35	57.338	59.984
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	62.116	76.103
A. Créances commerciales	40	25.667	33.235
B. Autres créances	41	36.449	42.868
VIII. Placements de trésorerie	50/53	11.268	6.356
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	11.268	6.356
IX. Valeurs disponibles	54/58	26.238	28.819
X. Comptes de régularisation	490/1	234	525
TOTAL DES ACTIFS	20/58	435.772	460.794

3.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2022 (montants en milliers d'euros)

PASSIF	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES (+) [OU (-)]	10/15	256.994	261.442
I. Apport	10/11	161.239	161.710
A. Disponible	110	22.925	24.086
B. Indisponible	111	138.314	137.624
II. Primes d'émission			
III. Plus-values de réévaluation	12	91	91
IV. Réserves	13	6.358	7.034
A. Réserve légale	130		
B. Réserves indisponibles	131	2.026	2.026
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	2.026	2.026
C. Réserves immunisées	132	870	1.546
D. Réserves disponibles	133	3.462	3.462
V. Bénéfice reporté	140	62.946	64.660
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15	26.360	27.947
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	19.627	21.873
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	19.627	21.358
1. Pensions et obligatoires similaires	160	0	0
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretiens	162	13.173	14.531
4. Autres risques et charges	164/5	6.454	6.827
B. Impôts différés	168		515

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
DETTES	17/49	159.151	177.479
VIII. Dettes à plus d'un an	17	109.961	114.421
A. Dettes financières	170/4	104.612	109.072
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligatoires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	36.090	33.808
4. Établissements de crédit	173	68.522	75.264
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175	8	8
1. Fournisseurs	1750	8	8
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	5.341	5.341
IX. Dettes à un an au plus	42/48	48.730	63.059
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	11.111	9.161
B. Dettes financières	43	4.428	4.418
1. Établissements de crédit	430/8	4.428	4.418
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	7.687	12.326
1. Fournisseurs	440/4	7.687	12.326
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes sur commandes	46	2.734	2.768
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	2.134	4.008
1. Impôts	450/3	289	533
2. Rémunération et charges sociales	454/9	1.845	3.475
F. Autres dettes	47/48	20.634	30.378
X. Comptes de régularisation	492/3	461	
TOTAL DU PASSIF	10/49	435.772	460.794

3.2. Comptes de résultats consolidés (sous forme de liste – montants en milliers d'euros)

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
I. Ventes et prestations	70/76A	89.658	101.806
A. Chiffre d'affaires	70	24.933	34.264
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	12.320	2.653
C. Production immobilisée	72	0	0
D. Autres produits d'exploitation	74	49.432	62.195
H. Produits d'exploitation non récurrents	76A	2.973	2.694
II. Coût des ventes et prestations (-) [ou (+)]	60/66A	92.416	96.865
A. Approvisionnements et marchandises	60	18.591	23.337
1. Achats	600/8	18.591	23.337
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	0	0
B. Services et biens divers	61	38.312	36.226
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (+) [ou (-)]	62	25.481	28.760
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	8.040	5.359
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	631/4	593	- 43
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/8	- 326	1.731
G. Autres charges d'exploitation	640/8	1.700	1.495
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	0	0
I. Charges d'exploitation non récurrentes	66A	25	
III. Bénéfice d'exploitation (+)			
Perte d'exploitation (-)	9901	- 2.758	4.941

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
IV. Produits financiers	75/76B	23.206	21.350
Produits financiers récurrents	75	23.206	21.100
A. Produits des immobilisations financières	750	17.658	17.787
B. Produits des actifs circulants	751	491	211
C. Autres produits financiers	752/9	5.057	3.102
D. Produits financiers non récurrents	76B		250
V. Charges financières (-) [ou (+)]	65/66B	2.020	1.931
Charges financières récurrentes	65	2.020	1.931
A. Charges des dettes	650	1.725	1.613
B. Réduction de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sur II.E. (dotation +, reprises -)	651		
C. Autres charges financières (+ [ou (-)])	652/9	295	319
D. Charges financières non récurrentes	66B		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	9903	18.428	24.360
Perte de l'exercice avant impôts (-)			
IX bis.			
A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		11
B. Transferts aux impôts différés (-)	680		309
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	158	505
A. Impôts (-)	670/3	158	505
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	9904	18.270	23.557
Perte de l'exercice (-)			
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		33
Transfert aux réserves immunisées (-)	689		926
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	9905	18.270	22.664
Perte de l'exercice à affecter (-)			

3.3. Affectations et prélèvements

	Codes	Exercice 2021	Exercice 2022
A. Bénéfice à affecter (+)	9906	80.419	85.610
Perte à affecter (-)			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	(9905)	18.270	22.664
Perte de l'exercice à affecter (-)			
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	14P	62.149	62.946
Perte reportée de l'exercice précédent			
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. Sur le capital et les primes d'émission	791		
2. Sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2		
1. Au capital et aux primes d'émission	691		
2. A la réserve légale	6920		
3. Aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	62.946	64.660
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/7	17.473	20.949
1. Rémunération du capital	694	17.473	20.949
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		



3.4. Rapport de gestion 2022

Le présent rapport de gestion est établi en application des articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et Associations et complète le rapport d'activités du Conseil d'Administration. Il met en évidence le bénéfice de 22.664 € dégagé par l'exercice 2022.

IDEA est soumis à l'impôt des sociétés. L'exercice 2022, malgré l'exonération de certaines reprises de provisions et subsides en capital, subit un impact fiscal au résultat comptable exceptionnel du secteur Historique en 2022 (4.772 € contre 559 € en 2021).

1. Commentaires sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2022

A. BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF

Immobilisations corporelles (22/27)

La variation des immobilisations corporelles est une diminution par rapport à 2021.

Les immobilisations en cours sont en baisse notamment en raison de l'activation d'importants actifs (EAU-031 - renouvellement DN400 pour 6.107 €, EAU-027 - Connexion puits barrière pour 2.133 €).

Immobilisations financières (28)

Dans ces rubriques se retrouve la participation auprès de la SPGE souscrite dans le cadre du financement des activités de l'Assainissement et l'Assainissement bis, la variation constatée suit la valorisation de notre participation dans le capital de la SPGE et est en constante progression.

La prise de participation porte sur les travaux d'investissements de l'assainissement bis, aux frais d'exploitation et aux chantiers d'égouttage prioritaire.

Ce mécanisme est à mettre en relation avec la souscription et libération partielle des communes affiliées au secteur Historique de l'intercommunale.

De plus, IDEA détient des participations dans des entreprises en lien avec ses activités.

Sur base de décisions des Conseils d'Administration, une augmentation de la participation par le sous-secteur III.C. dans le capital de CENEO (Secteur VII) a été réalisée à hauteur de 1.200 € (entièrement libéré, soit 1.200 parts PE du Secteur VII).

- Deux prêts actionnaires, consentis en 2020 (CITV et Feluy M2M) font l'objet d'un remboursement annuel tenant compte d'un échelonnement.
- Une avance long terme à la société Val'UP a été consentie à raison de 3.000 € en février 2021. Cette avance, imputable au Secteur Propreté Publique, sera cédée à HYGEA dans le cadre du transfert par apport mixte de l'activité Propreté Publique IDEA. La première tranche de remboursement sera opérée en 2023, une fois la réception provisoire réalisée.

3.4. Rapport de gestion 2022

Créances à plus d'un an (29)

Cette rubrique regroupe :

- Les créances détenues envers la Région wallonne dans le cadre des emprunts consentis à l'Intercommunale et dont le remboursement en principal et intérêts incombe à la Région wallonne (Sowafinal). Celles-ci ont également un impact sur les dettes (17) puisqu'il s'agit d'octroi de prêt pour investissement conclu dans le cadre du plan « Sowafinal II » entre IDEA, la Région Wallonne, la Sowafinal et Belfius Banque. Au cours de l'exercice 2022, 8 nouvelles conventions ont été consolidées, représentant un montant de l'ordre de 13.161 €.
- Le droit réel consenti à la SPGE sur certains ouvrages d'épuration. Au cours de chaque exercice, le montant en capital versé à la SPGE l'année suivante est reclassé en créances court terme : cela justifie la diminution de ce poste.

En 2020, 7 conventions en lien avec les travaux de stations d'épuration étaient venues à terme et 5 autres sont clôturées en 2021. Les options d'achat n'ont pas été levées.

Stock et commandes en cours (3)

Ce compte reprend essentiellement le patrimoine immobilier destiné à la vente de l'Intercommunale à concurrence de 59.984 €. De gros travaux d'infrastructure sur les terrains pour ventes futures ont été financés pour plus de 3.469 € (Manage Nord).

Créances à un an au plus (40/41)

- Créances commerciales
Le montant de 33.235 € se ventile comme suit :

Débiteurs particuliers	4.360 €
Administrations communales	5.000 €
Région et Province	5.972 €
SPGE	1.768 €
Avances et acomptes	53 €
Factures à établir	16.082 €

- Autres créances 42.868 €

Le poste « autres créances » est en hausse comparé à 2021.

Un composant de ce poste est en lien avec la tranche échue inhérente au mécanisme de financement SOWAFINAL.

On retrouve aussi la comptabilisation des subsides différés « géothermie », les autres dossiers subsidiés par le FEDER et autres pouvoirs subsidiés régionaux, ainsi que les travaux préfinancés pour compte des communes liées aux dossiers en cours dits « Droits de Tirage ».

Les soldes liés aux traitements salariaux et charges payés d'avance pour les agents nommés y sont également comptabilisés.

On note une diminution du poste en lien avec les chantiers Droits de Tirage, tant du sous-secteur III.B. que du sous-secteur III.C. et concerne principalement le droit de tirage de la ville de MONS pour le Plaza-Art.

3.4. Rapport de gestion 2022

Les dossiers de subvention en lien avec les chantiers / équipements de ZAE ont évolué à la hausse en 2022.

Enfin, la comptabilisation de l'excédent 2022 de cotisation issu d'Hygea engendre une augmentation de ce poste. Pour rappel, suites aux décisions prises par les instances Hygea et IDEA, les excédents, depuis l'exercice 2017, sont comptabilisés en IDEA. Ces excédents représentent des dettes envers les communes associées.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (50/58)

La rubrique « autres placements » est principalement liée au sous-secteur III.C (Câble).

Conformément aux décisions des Instances, des avances court-terme inter-secteurs de l'ordre de 6.000 € ont été réalisées en 2022 par le sous-secteur III.C (14.000 € en 2021).

Ces avances sont à l'avantage du secteur Historique pour le préfinancement des divers projets, actuellement en cours de réalisation.

Des remboursements sont opérés lorsque les subsides éventuels liés aux projets préfinancés sont perçus et tenant compte de la trésorerie. 5.000 € ont été remboursés au cours de l'année 2022.

Comptes de régularisation (490/1)

Ils comprennent les charges à reporter relatives à des contrats d'assurances et des produits à imputer liés à des intérêts financiers.

▶ PASSIF

Apport (11)

Secteur I	Communes de Mons-Borinage	3.857
	Communes du Centre	3.785
	Province de Hainaut	150
	• capital Égouttage prioritaire non totalement libéré	9.330
	• capital Travaux assainissement bis non totalement libéré	4.851
	• capital Frais de Fonctionnement non totalement libéré	5.150
	• capital Dihecs non totalement libéré	698
<hr/>		
Secteur II	Communes de Mons-Borinage	921
Propreté Publique	Communes du Centre	772
<hr/>		
Secteur III.A	Communes de Mons-Borinage	1.653
	Communes du Centre	1.302
<hr/>		
Secteur III.B	Communes de Mons-Borinage	52.048
	Communes du Centre	68.963
<hr/>		
Secteur III.C	Communes de Mons-Borinage	3.264
	Communes du Centre	4.967
<hr/>		
TOTAL		161.710

En parallèle de la prise de participation d'IDEA au capital de la SPGE pour les travaux d'Égouttage Prioritaire, Travaux d'Assainissement bis et les 25 % de frais de fonctionnement de l'assainissement bis, il y a lieu de comptabiliser la participation des communes pour ces nouveaux travaux, ainsi que pour leur intervention annuelle dans les frais de fonctionnement.

3.4. Rapport de gestion 2022

Depuis 2012, divers chantiers financés partiellement ou totalement via les Droits de Tirage ont été lancés. Un solde de 4.058 € reste ouvert. 5 communes n'ont pas encore souhaité faire appel à ce mode de financement.

Plus-value de réévaluation (12)

Ce poste n'a enregistré aucune évolution en 2022.

Réserves (13)

On y retrouve la comptabilisation en 2020 et en 2022 des plus-values sur vente de deux bâtiments relais. La taxation de ces produits peut être étalée sur base du projet d'investissement de nouvel immobilisé activé dans les trois ans de la réalisation de la vente (soit respectivement 870 € et 1.235 €).

Bénéfice reporté (140)

Le solde du bénéfice de l'exercice, après distribution des dividendes, est reporté à l'exercice suivant. En 2022, ce poste est en progression par suite :

- du résultat bénéficiaire du secteur Historique (4.772 €).
- Du faible résultat déficitaire de l'exercice du sous-Secteur III.A (- 7 €)
- Du report du résultat du sous-secteur III.C (-3.051 €), après distribution de dividendes.

Subsides en capital (15)

S'élèvent à 27.947 € et sont relatifs aux subsides Etat/Région/ FEDER.

Ces subsides sont destinés à financer partiellement les immobilisations corporelles.

Provisions pour risques et charges (16)

S'élèvent à 21.358 € en 2022 contre 19.627 € en 2021 (+ 1.731 €).

En 2022, la finalité des mouvements de provisions sur des zones en cours d'équipement est une augmentation (1.382 € en 2022 contre 522 € en 2021).

Des reprises et dotations de provisions liées aux gros entretiens et grosses réparations sur les activités Eau (chaude et froide) se finalisent par une reprise nette de 434 €.

Les provisions « Litiges et Contentieux », au vu des évolutions de certains dossiers, ont été dotées.

Reprise de provision en lien avec les opérations de post-gestion du site dit de Cronfestu ainsi que la cotisation responsabilisation.

Dettes à plus d'un an (17)

Il s'agit de la totalité des emprunts contractés par IDEA dont le remboursement de certains est assuré par les Pouvoirs publics (SOWAFINAL). Les droits de location-financement en lien avec la SPGE sont en diminution.

En 2022, de nouvelles conventions Sowafinal ont été signées justifiant la hausse des dettes long terme. Cette augmentation est à mettre en parallèle de la hausse des autres créances.

3.4. Rapport de gestion 2022

Dettes à un an au plus (42/48)

L'évolution est importante et provient de divers composants qui varient différemment (+14.329 €) :

- dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42) :
Baisse de 1.949 €.

Il s'agit des tranches d'emprunt à rembourser en 2023 sur les emprunts contractés auprès des différents organismes bancaires (tranches de remboursement progressives). La diminution est liée principalement à la fin d'un emprunt auprès de CBC dont la tranche annuelle s'élevait à 1.786 €.

- dettes financières (43) :
Stabilité du poste qui reprend notamment les intérêts et les tranches de capital 2022 qui sont prélevées début 2023.

- dettes commerciales (44) :
Hausse de 4.638 €.

Elles sont constituées d'états d'avancement ainsi que de factures inhérentes aux différentes activités.

La progression est principalement liée aux factures de fin d'année en lien avec les travaux sur la zone de Manage Nord, soit 4.884 €.

- acomptes reçus (46) :
Constitués essentiellement des avances Région wallonne et des montants perçus comme avance sur des ventes (options sur terrains industriels).
- autres dettes (47/48) :
Hausse de 9.744 €.

Il s'agit principalement des excédents de cotisation comptabilisés en secteur Propreté Publique (8.202 € en 2022 contre 4.028 € en 2021).

Les soldes des dividendes 2022 (III.B / III.C) à verser aux communes y est repris comme les exercices précédents mais en augmentation du fait du dividende 2022 exceptionnel versé par le sous-secteur III.C (234 € et 2.827 €).

Les acomptes sur dividendes pour le secteur III.B et III.C versés en juillet et en décembre de l'année n permettent aux associés de bénéficier de liquidités préalablement à la date d'approbation des comptes par l'AG statutaire de juin de l'année n+1.

B. COMPTE DE RÉSULTATS (en milliers d'euros)

Le résultat consolidé de l'exercice 2022 de l'intercommunale est un bénéfice de 22.664 €.

Les résultats distincts relatifs à chaque secteur d'activités de l'Intercommunale sont :

Secteur I :	boni de 4.772 € ;
Secteur II :	équilibre ;
Secteur III.A :	mali de 7 € ;
Secteur III.B :	boni de 17.234 € ;
Secteur III.C :	boni de 664 €.

3.4. Rapport de gestion 2022

Les principaux constats relatifs au compte de résultats sont les suivants :

I. En matière de charges

Approvisionnement et marchandises

La hausse de ce poste provient des travaux d'infrastructure sur les terrains destinés à la vente (+ 4.746 €).

Services et biens divers

Les biens et services représentent 36.226 € et sont en baisse comparativement à 2021 (38.312 € en 2021). La baisse est principalement justifiée par le secteur Propreté Publique.

Frais de personnel

La masse salariale de 28.760 € est en progression (soit 12,87 %, contre 25.481 € en 2021).

Cette augmentation correspond à la conjonction des éléments suivants :

- Application de 5 index sur l'année 2022 : 01/02/2022 – 01/04/2022 – 01/06/2022 – 01/09/2022 – 01/12/2022, soit + 5,50 %.
- Application des annales, biennales, évolution de carrière, soit + 2,50 %.
- Les mouvements en lien avec la situation des agents (absences, interruptions de carrière, ...) ont généré globalement une augmentation de l'ordre de + 1,2 %.
- Les mouvements en lien avec les engagements (entrées/sorties) ont généré globalement une diminution de l'ordre de - 0,4 %.

- Réduction APE comptabilisé en subsides depuis 2022 (+1,6%).
- Des charges de 275 € liées aux coûts salariaux faisant suite aux décomptes des jours et heures reportées (variation de + 1,08 %).
- La cotisation responsabilisation soit un montant de 2.424 € en 2022 contre 2.284 € en 2021. Il s'agit d'une légère progression comparée à l'exercice précédent ; (+ 0,5 %).
- Les autres charges salariales (formations, frais de déplacements, collations, vêtements de travail, etc.) sont en nette augmentation notamment au niveau des frais de déplacement missions (+ 36 €) et des primes assurances personnel (+ 141 €) (+ 0,89 %).

Amortissements

Diminution en 2022 au niveau des amortissements (- 2.900 €).

Une écriture de régularisation d'un amortissement d'un bâtiment relais en 2021 pour 2.179 € alimentait ce poste. Cette charge était neutralisée à 100 % par une reprise de subside du même montant.

Tenant compte de la neutralisation de cette écriture de 2021, les charges d'amortissement sont en baisse de 560 € entre les deux exercices, suites à la fin des amortissements de plusieurs stations d'épuration (Frameries, Jurbise, Saint-Vaast, Spiennes et Wihéries).

3.4. Rapport de gestion 2022

Réductions de valeurs sur créances commerciales

Ces charges sont en diminution comparativement à 2021.

Des dotations de réductions de valeurs importantes avaient été comptabilisées en 2021 sur base de l'évolution de certains projets en cours et des risques y afférents.

Provisions

L'impact global est une dotation de provision de 1.731 €.

Les provisions « Litiges et Contentieux », au vu des évolutions de certains dossiers, ont été dotées.

L'impact global en 2022 des mouvements de provisions ciblées sur les terrains industriels, est une dotation de provision de 1.382 € (522 € en 2021).

L'objectif des mouvements sur les provisions étant de tenir compte des coûts des travaux futurs dans les prix de revient des zones d'activité économique.

Charges financières

Comme pour les exercices précédents, les prêts du sous-secteur III.C (Câble) en faveur du secteur Historique ont été comptabilisés ainsi que les intérêts sur emprunts bancaires.

Au vu de la hausse des taux d'intérêts, la rémunération des nouvelles avances court terme consenties a été adaptée afin de tenir compte de la réalité des marchés financiers.

Les charges financières récurrentes sont en légère baisse.

Au niveau des charges liées aux emprunts Sowafinal, il est à noter que l'impact global est neutre car ces intérêts sont intégralement subsidiés via compensation avec des produits financiers.

Prélèvement et transfert aux réserves immunisés

La plus-value réalisée sur la vente du bâtiment TBA est transférée en réserves immunisées. La taxation de ce produit peut être étalée sur base du projet d'investissement de nouvel immobilisé activé dans les trois ans de la réalisation de la vente (1.234 €). La plus-value reportée 2020 a fait l'objet d'un prélèvement de 43 € suite à l'activation de l'investissement justifiant le report.

Impôts

IDEA est soumis à l'impôt des sociétés. L'exercice 2022, malgré l'exonération de certaines reprises de provisions et subsides en capital, subit un impact fiscal de 500 € au regard du résultat comptable exceptionnel du secteur Historique en 2022 (4.772 € contre 559 € en 2021).

Y sont repris les précomptes mobiliers retenus à la source sur les revenus de placements encaissés à récupérer fiscalement du fait de statut d'assujettissement à l'ISOC d'IDEA.

3.4. Rapport de gestion 2022

II. En matière de produits

Depuis 2008, le secteur Historique compte parmi ses recettes, les cotisations des associés à concurrence de 2,5 €/habitant (jamais indexées).

De manière générale, les ventes et prestations des différents domaines d'activités de l'Intercommunale sont d'un montant de 101.806 € en 2022 contre 89.658 € en 2021.

Pour le secteur Historique, les recettes d'exploitation des différents domaines d'activités sont de 80.985 € en 2022 contre 66.562 € l'exercice précédent.

Pour le Secteur I	33.857 €
Épuration	87 €
Ventes de biens	13.784 €
Vente d'eau	9.466 €
Bureau d'études	6.078 €
Surveillance	991 €
Géothermie	1.143 €
Halls-relais	769 €
Garocentre	542 €
Urbanisme	436 €
Foncier Opérations immobilières	250 €
Gestion énergétique des bâtiments	68 €
Prestations administratives	166 €
Prestations entretien des biens	2 €
Assainissement bis	10 €
Foncier SPGE	65 €

Pour le Secteur II	407 €
---------------------------	--------------

Chiffre d'Affaires Total	34.264€
---------------------------------	----------------

Pour le Secteur Propreté Publique, les recettes d'exploitation sont de 20.821 € en 2022 contre 23.096 € l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires 2022 se ventile par activité comme suit :

Les superficies vendues en 2022 sont de 59,64 Ha contre 23,65 Ha en 2021.

L'année 2022 compte 21 ventes contre 24 en 2021.

L'année 2022 consolide 67 postes de travail au sein des entreprises des ZAE IDEA et crée 453 nouveaux postes, soit un total de 550 emplois. L'investissement 2022 de ces entreprises s'élève à 446.734 €.

Les ventes d'eau représentent, en volumes 9,1 millions de m³ en 2022 soit une diminution de ± 151.000 m³ par rapport à 2021 (- 2 %). Globalement, il est constaté une baisse des consommations de gros clients.

Le chiffre d'affaires 2022 est de 9.466 € contre 9.222 € en 2021.

La Direction « Etudes et Réalisations- Surveillance » enregistre un chiffre d'affaires de 7.069 €, il s'agit d'une amélioration dans la continuité de 2021. Depuis 2021, cette Direction comptabilise ses prestations internes à charge des autres directions (± 1.197 € en 2022 contre 771€ en 2021).

3.4. Rapport de gestion 2022

En ce qui concerne les autres produits d'exploitation (62.195 €), il s'agit essentiellement des subsides pour :

le personnel contractuel (APE)	509 €
ATN, retenue personnel	158 €
autres produits d'exploitation (assurances, subs LME,...)	896€
les travaux sur parcs industriels	16.849 €
la cotisation des communes	1.319 €
l'assainissement	19.443 €
l'assainissement bis	1.472 €
les appels à cotisations des communes	20.315 €
plus-value vente TBA	1.234 €

Les autres produits d'exploitation non récurrents (autrefois désignés comme « exceptionnels ») portent principalement sur les écritures d'intervention par la SPGE d'une partie des frais d'exploitation liés aux amortissements des autres stations SPGE (2.545€).

Produits financiers

Les produits financiers 2022 sont principalement composés :

- du dividende 2022 CENEO de 17.365 € ;
- de dividendes encaissés provenant de SOCOFE pour 79 € et du Secteur VII de CENEO de 280 € ;
- d'autres produits de placement de l'ordre de 238 €, dont 174 € liés aux coupons de produits de placement (sous-secteur III.C);

2. Affectation du résultat

Le résultat 2022 est affecté comme suit :

Bénéfice de l'exercice	22.663 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	62.946 €
Prélèvement sur les Autres Réserves disponibles	0 €
Affectation à la réserve légale	0 €
Affectation au capital	0 €
Affectation aux autres réserves	0 €
Bénéfice reporté	64.660 €
Rémunération du capital	20.949 €

3. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Pour rappel, afin de respecter la volonté de finaliser l'autonomie administrative d'Hygea et de recentrer les intercommunales sur leurs métiers respectifs, les statuts d'IDEA ont été modifiés lors de l'Assemblée générale du 21 décembre 2022.

Désormais, le secteur Propreté Publique compte comme activités :

- La détention de la participation dans l'Intercommunale de gestion environnementale dénommée HYGEA, dont le siège social est établi Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons (BCE 0839.927.651).

3.4. Rapport de gestion 2022

- La participation, sous quelque forme que ce soit, à tout projet ou partenariat commun avec HYGEA, notamment en termes de création d'activités économiques liées à la valorisation des déchets ;
- La détention des actifs fonciers et la conclusion de tous accords avec HYGEA les concernant.

En conséquence, l'ensemble des éléments actifs et passifs du secteur Propreté Publique, à l'exception des actifs fonciers de Manage et de Cuesmes, fera l'objet d'un transfert à HYGEA sous la forme d'un apport en nature et avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023.

Les perturbations liées à l'épidémie de coronavirus ont été maîtrisées en 2022.

IDEA supporte les conséquences de la guerre en Ukraine pour ses activités, notamment au niveau des hausses de prix qui en découlent directement ou indirectement.

Le niveau des augmentations des coûts d'exploitation tout comme celui de la masse salariale reste difficilement appréhendable à ce jour pour 2023.

Les prévisions restent pessimistes.

Il est certain que 2023 subira des coûts salariaux lourdement impactés, par le plein effet de l'application des index 2022 ainsi que des modes de calcul des charges sociales et salariales (le calcul de la cotisation responsabilisation par exemple).

La société Mons Revitalisation SA a fait l'objet d'un acte de liquidation au 28/03/23.

4. Indications relatives aux activités en matière de Recherche et de Développement

Néant.

5. Circonstances influençant notablement le développement

Néant.

6. Participations

En regard du Code des Sociétés, il est établi que tous les éléments de faits propres à IDEA, permettant de définir la notion de contrôle telle que définie par la loi, n'obligent pas la consolidation de l'Intercommunale avec ses différentes filiales.

Éléments importants survenus en 2022 (en milliers d'€) :

- **A. Nouvelles participations**
NEOVIA SC (20 €)
- **B. Majoration des participations – augmentation de capital**
CENEO - Secteur VII (1.200 €)
- **C. Demande de libérations complémentaires**
LME SA (46 €)
Mons Revitalisation SA (85 €)
- **D. Vente d'actions**
IPALLE (1 €)
- **E. Liquidation**
Lavoir Péronnes
- **F. Réduction de valeur**
Néant.

3.4. Rapport de gestion 2022

7. Recherche et développement

Néant.

8. Succursales

La société ne dispose pas de succursale.

9. Pertes reportées et règles de continuité

Compte tenu de l'affectation du résultat proposée la société ne présente pas de pertes reportées au terme de l'exercice 2022.

10. Instruments financiers

La société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers.

11. Rachat et détention d'actions propres

La société ne détient pas d'actions propres.

12. Principaux risques et incertitudes

Néant.

13. Divers

Conformément aux articles L1523-13, §4 et L1523-16 du Code de la démocratie locale, le plan financier pluriannuel repris au plan stratégique 2020-2022 a été proposé et voté lors de l'Assemblée Générale du 18/12/2019. Trois révisions de ce budget pluriannuel ont été approuvées par les Assemblées Générales de décembre 2020, 2021 et 2022.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet de l'intercommunale : <https://www.idea.be/fr/documents-telechargeables.html>

En ce qui concerne les autres informations imposées par le Code de la Démocratie Locale, voici les informations souhaitées :

Structure de l'emploi

À la fin de l'année 2022, l'Intercommunale IDEA occupait 337 personnes réparties comme suit : 108 femmes et 229 hommes.

Répartition du personnel par site d'activité

- 172 personnes au siège social de Mons (services administratifs, Études et Réalisations, Aménagement du Territoire et Urbanisme, etc.) ;
- 95 personnes à Wasmuël (production d'eau, distribution et épuration) ;
- 37 personnes à Seneffe (production d'eau, distribution et épuration) ;
- 12 personnes à Cuesmes (Facility Management) ;
- 6 personnes à Saint-Ghislain (géothermie) ;
- 12 personnes à La Maison de l'Entreprise (LME) ;
- 3 personnes au CLICK.

Répartition du personnel par statut

- 176 agents nommés (statutaires) dont 155 employés et 21 ouvriers ;
- 117 agents contractuels dont 76 employés et 41 ouvriers ;
- 44 agents contractuels subventionnés dont 35 employés et 9 ouvriers.

3.4. Rapport de gestion 2022

Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2022, les mouvements au sein du personnel se répartissent comme suit :

- entrées : 32 ;
- sorties : 18.

Répartition du personnel par sexe et par tranche d'âge

- 6 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 45 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 110 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 112 agents âgés entre 46 et 55 ans ;
- 64 agents âgés entre 56 et 65 ans.

Evolution et prévision d'emploi

En 2023, chaque direction envisage de réaliser ou a déjà réalisé les engagements suivants :

- 7 recrutements pour la Direction des Centres d'Exploitation (6 financés par la SPGE) ;
- 6 recrutements pour la Direction Études et Réalisations ;
- 3 recrutements pour la Direction Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier ;
- 1 recrutements pour la Direction Financière et Informatique ;
- 1 recrutement pour la Direction Juridique ;
- 1 recrutement pour la Direction des Ressources Humaines et Services Généraux.

Organigramme fonctionnel

L'organigramme fonctionnel est disponible via le lien suivant : <http://www.idea.be/fr/l-dea/equipe.html>

Structure de l'organisation

Société coopérative, IDEA est gérée par :

- une **Assemblée Générale** composée de représentants de la Province, des Communes et des CPAS associés ainsi que la zone de secours Hainaut- Centre. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent l'Intercommunale. Elle est seule compétente pour la prise de certaines décisions définies par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- un **Conseil d'Administration** composé de 20 administrateurs représentant les communes associées, La Province du Hainaut, les organisations syndicales et le monde industriel ;
- un **Comité de Rémunération** composé de 5 administrateurs ;
- un **Bureau Exécutif** composé du Président, de la Vice-Présidente et de 3 administrateurs ;
- un **Comité d'Audit** composé de 5 administrateurs.

L'Intercommunale est structurée en 3 secteurs d'activités :

- le **Secteur Historique**, qui compte 24 communes, comprend le Développement Économique, l'Animation Économique, l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et le Foncier, les Études

3.4. Rapport de gestion 2022

et Réalisations diverses ainsi que les activités relatives à l'Eau, c'est-à-dire la production/ distribution d'eau, l'assainissement des eaux usées, le démergement et la géothermie ;

- le **Secteur Propreté Publique**, qui compte 24 communes affiliées, comprend le traitement des déchets ménagers par incinération au travers de la participation en Ipalle, unité de valorisation énergétique de Wallonie picarde, le tri des PMC au travers de la participation en Valodec ainsi que la gestion administrative (gestion comptable et financière, ressources humaines, etc.) des activités de propreté publique de l'Intercommunale Hygea ;
- le **Secteur Participations**, qui compte 27 communes affiliées, comprend la gestion des participations de l'IDEA dans les divers domaines liés à son objet social (III.A.), les participations détenues en CENEO SC (CENEO. : Intercommunale Pure de Financement du Hainaut en matière énergétique) (III.B.) ainsi que les produits financiers relatifs aux placements/ investissements/ participations des fonds issus de la cession de l'activité Câble (III.C.) (voir en annexe le détail des communes affiliées aux différents sous-secteurs).

IDEA détient diverses participations dans plusieurs entreprises liées.

Voici le détail par secteurs et sous-secteurs. A noter en annexes C 6.5.1 du BNB les compléments en lien avec chacune des participations détenues.

Liste des sociétés dans lesquelles IDEA détient une participation ainsi qu'un ou plusieurs mandat(s) :

Développement Économique et Aménagement du Territoire :

- Etrave ASBL
- Etrave SA
- La Maison de l'Entreprise (LME SA)
- PACO SC
- SPARKOH SC
- Wallonie Développement SC
- Digital Attraxion SA
- GIE CITW+
- Feluy M2M SA

Eau :

- AQUAWAL SA
- CITV SC
- GIE Valorisation de l'Eau d'Exhaure des Carrières de Soignies et d'Ecaussinnes
- SPGE SA
- SWDE SC

Energie :

- Magna Wind Park SA
- SOCOFE SA
- NEOVIA SC
- CENEO SC

3.4. Rapport de gestion 2022

Foncier et logement :

- IDE IMMO SA
- IMBC IMMO LEASE SA
- MONS REVITALISATION SA (liquidée en 2023)
- Triage Lavoir du Centre SA (liquidée en 2022)

Financier/IT :

- IMIO SC
- SOFIBAIL SA (en cours de liquidation)

Secteur Propreté Publique (Tft par apport mixte à Hygea au 01.01.2023) :

- COPIDEC SC
- HYGEA SC
- IPALLE SC
- RECYMEX SC
- VAL'UP (ex VALODEC) SA

3.5. Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale

The logo for IDEA, featuring the word "idea" in a lowercase, sans-serif font. The letter "i" is orange, while the letters "dea" are blue. The logo is positioned on a light blue background that occupies the right half of the page. A white arrow points from the left side of the page towards the logo.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE
COOPERATIVE**

**« INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET D'AMENAGEMENT DU CŒUR DU HAINAUT »**

(en abrégé : « IDEA »)

POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative **I.D.E.A.** (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 22 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration, émise sur recommandation du Comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société pour la première fois au cours de cet exercice.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à **460.794.263,03 EUR** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **22.663.747.81 EUR**.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 18 mai 2022, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, s'il y a lieu d'en établir un, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Dans le cadre de l'article 6:115 du Code des sociétés et des associations nous avons établi le rapport d'examen limité joint en annexe relatif au test d'actif net.
- Nous avons évalué les données comptables et financières reprises dans le rapport de l'organe d'administration dans le cadre de la distribution décidée par l'organe d'administration du 16 novembre 2022 conformément à l'article 6:116 du Code des sociétés et des associations et avons transmis notre conclusion à l'organe d'administration.

Naninne, le 24 mai 2023.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL

Commissaire,
représentée par :



Steve LOTTIN
Réviseur d'Entreprises Associé

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ
DE L'ÉTAT RÉSUMANT LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE,
ADRESSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SC**

**« INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET D'AMENAGEMENT DU CŒUR DU HAINAUT »**

(en abrégé : « IDEA »)

DANS LE CADRE DE LA DISTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE

Conformément à l'article 6:115 du Code des Sociétés et des Associations, nous publions, en notre qualité de commissaire, un rapport d'examen limité adressé au Conseil d'administration de la société coopérative « IDEA » sur l'état résumant la situation active et passive arrêté au 31 août 2022. Ainsi, notre mission s'inscrit dans la prise de décision envisagée de distribution aux actionnaires d'un montant de 15.506.338,13 EUR.

Nous avons effectué l'examen limité de l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la société au 31 août 2022, établi sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique.

Responsabilité de l'organe d'administration relative à l'établissement de l'état résumant la situation active et passive

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de cet état résumant la situation active et passive au 31 août 2022 conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du respect des conditions requises par les articles 6:114 et 6:115 du Code des Sociétés et des Associations.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur l'état résumant la situation active et passive, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 « *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité* ». Un tel examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (normes ISA, International Standards on Auditing) et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cet état résumant la situation active et passive.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduiraient à penser que l'état résumant la situation active et passive ci-joint de la société coopérative « IDEA » arrêté au 31 août 2022, qui fait apparaître un total du bilan de 457.886.630,74 EUR et un résultat de la période en cours de 13.869.729,24 EUR, n'a pas été établi conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

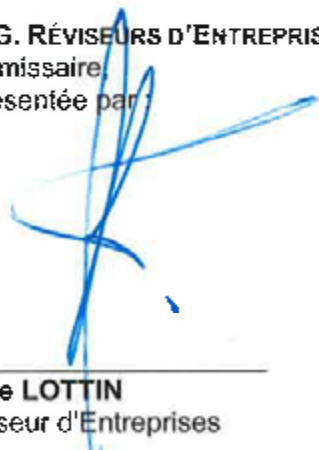
Restriction de l'utilisation de notre rapport

Ce rapport a été établi uniquement en vertu de l'article 6:115 du Code des Sociétés et des Associations dans le cadre de la distribution proposée aux actionnaires d'un montant de 15.506.338,13 EUR et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Naninne, le 1^{er} décembre 2022.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL

Commissaire,
représentée par :



Steve LOTTIN
Réviseur d'Entreprises

Annexe au rapport d'examen limité : Situation active et passive établie dans le cadre de la distribution d'un acompte sur dividende

SC "IDEA"	31-06-22	31-06-21
ACTIF		
I. Frais d'établissement	0,00	0,00
ACTIFS IMMOBILISES	234.755.634,63	236.259.722,32
II. Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
III. Immobilisations corporelles	75.379.248,94	79.365.478,26
A. Terrains et constructions	27.552.926,25	30.258.872,41
B. Installations, machines et outillage	8.163.328,20	2.278.660,49
C. Mobilier et matériel roulant	211.874,42	218.561,33
D. Location-financement et droits similaires	29.878.523,35	32.545.775,87
E. Autres immobilisations corporelles	966.696,62	966.696,62
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	8.585.899,90	13.076.911,34
IV. Immobilisations financières	159.376.385,69	156.894.244,06
A. Entreprises liées	3.648.150,36	3.648.150,36
1. Participations	3.648.150,36	3.648.150,36
2. Créances	0,00	0,00
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	133.150.253,00	132.250.253,00
1. Participations	133.150.253,00	132.250.253,00
2. Créances	0,00	0,00
C. Autres immobilisations financières	22.577.982,53	20.995.840,70
1. Actions et parts	22.460.986,77	20.886.344,94
2. Créances et cautionnements en numéraire	116.995,76	109.495,76
ACTIFS CIRCULANTS	223.130.995,91	201.718.481,58
V. Créances à plus d'un an	45.599.252,96	44.056.506,87
A. Créances commerciales	0,00	0,00
B. Autres créances	45.599.252,96	44.056.506,87
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	56.634.638,62	49.191.227,91
A. Stocks	56.634.638,62	49.191.227,91
1. Approvisionnements	0,00	0,00
2. En-cours de fabrication	0,00	0,00
3. Produits finis	0,00	0,00
4. Marchandises	116.602,62	116.602,62
5. Immeubles destinés à la vente	56.518.036,00	49.074.625,29
6. Acomptes versés	0,00	0,00
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VII. Créances à un an au plus	89.964.306,46	59.488.583,44
A. Créances commerciales	44.575.517,97	23.970.249,04
B. Autres créances	45.388.788,49	35.498.334,40
VIII. Placements de trésorerie	11.891.171,56	23.685.515,35
A. Actions propres		
B. Autres placements	11.891.171,56	23.685.515,35
IX. Valeurs disponibles	15.622.168,93	22.428.780,21
X. Comptes de régularisation	3.319.459,28	2.875.867,80
TOTAL DE L'ACTIF	467.886.630,74	437.976.203,90

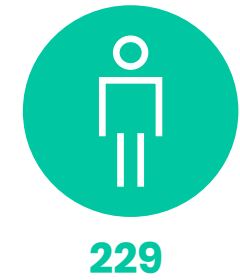
SC "IDEA"	31-08-22	31-08-21
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
I. Apport	273.126.076,71	260.466.636,87
II. Plus-values de réévaluation	162.001.057,53	165.175.820,93
III. Réserves	90.786,48	90.786,48
A. Réserves indisponibles	7.651.053,59	6.358.097,63
1. Réserves statutairement indisponibles	2.026.019,89	2.026.019,89
2. Acquisition d'actions propres	0,00	0,00
3. Soutien financier	0,00	0,00
4. Autres	0,00	0,00
B. Réserves immunisées	2.026.019,89	2.026.019,89
C. Réserves disponibles	0,00	0,00
5.625.033,70	4.332.077,74	
IV. Bénéfice/Parte reportée	62.945.876,27	62.149.164,77
Résultat de la période en cours	13.869.729,24	261.458,14
V. Subsides en capital	26.568.573,60	26.431.299,92
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	19.265.098,31	19.824.913,37
VII. A. Provisions pour risques et charges	19.265.098,31	19.824.913,37
1. Pensions et obligations similaires	0,00	0,00
2. Charges fiscales	0,00	0,00
3. Grosses réparations et gros entretien	13.281.260,81	13.100.854,06
4. Obligations environnementales	0,00	0,00
5. Autres risques et charges	5.983.837,50	6.724.059,31
VII. B. Impôts différés		
DETTES	165.493.455,72	157.681.653,66
VIII. Dettes à plus d'un an	107.101.806,01	118.979.022,73
A. Dettes financières	101.752.892,64	113.636.109,36
1. Emprunts subordonnés		0,00
2. Emprunts obligataires non subordonnés		0,00
3. Dettes de location financement et assimilés	93.807.786,38	93.000.074,01
4. Etablissements de crédit	67.945.106,26	75.540.035,35
5. Autres emprunts		
B. Dettes commerciales	7.712,00	7.712,00
1. Fournisseurs	7.712,00	7.712,00
2. Effets à payer	0,00	0,00
C. Acomptes reçus sur commandes	0,00	0,00
D. Autres dettes	5.341.201,37	5.341.201,37
IX. Dettes à un an ou plus	52.393.808,39	37.380.996,63
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	10.749.746,31	9.883.134,00
B. Dettes financières	7.701.896,06	18.686,20
1. Etablissements de crédit	7.701.896,06	18.686,20
2. Autres emprunts	0,00	0,00
C. Dettes commerciales	11.513.126,07	10.443.791,80
1. Fournisseurs	11.513.126,07	10.443.791,80
2. Effets à payer	0,00	0,00
D. Acomptes reçus sur commandes	2.908.051,48	2.576.121,66
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	4.974.379,79	2.758.600,84
1. Impôts	2.189.113,62	910.406,89
2. Rémunérations et charges sociales	2.785.266,17	1.848.193,95
F. Autres dettes	14.546.607,88	11.700.662,13
X. Comptes de régularisation	5.997.841,32	1.324.634,30
TOTAL DU PASSIF	457.866.630,74	437.976.203,90

4. Bilan social

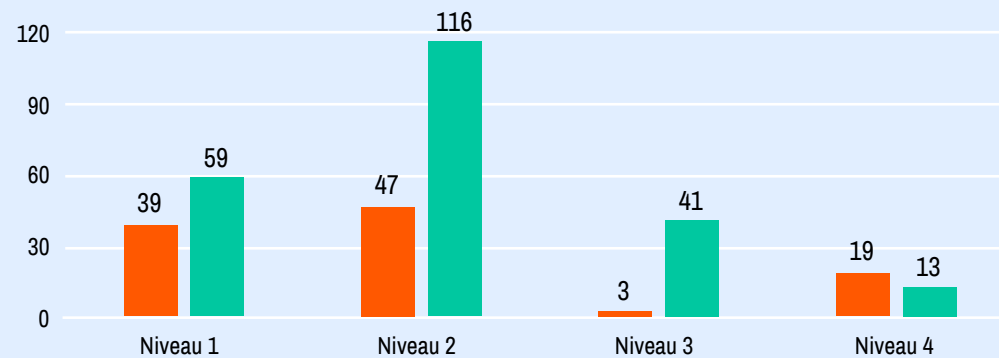


4. Bilan social

À la fin de l'année 2022, IDEA occupait 337 personnes réparties comme suit : 108 femmes et 229 hommes



Répartition du personnel par sexe et par niveau :



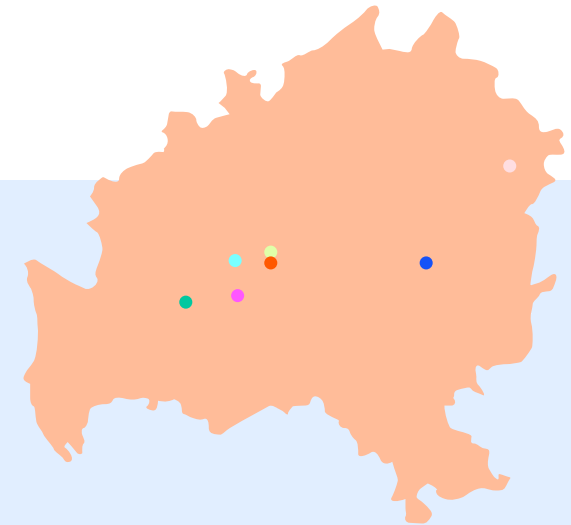
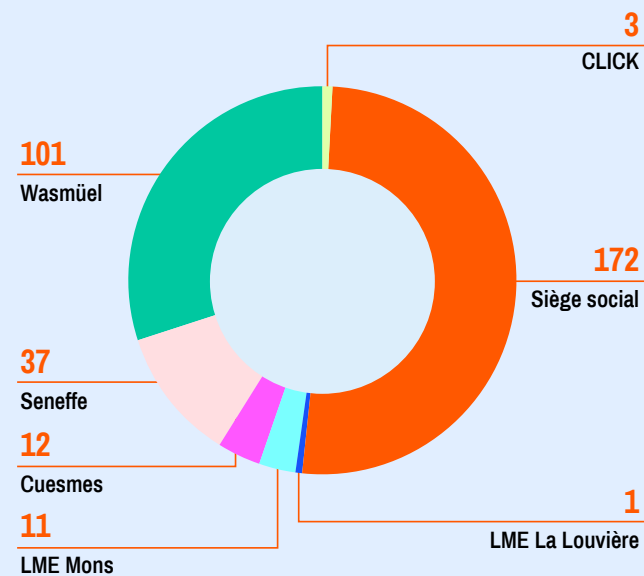
Niveau 1 = enseignement supérieur de type universitaire
Niveau 2 = enseignement supérieur

Niveau 3 = enseignement secondaire supérieur
Niveau 4 = enseignement secondaire inférieur

4. Bilan social

Répartition du personnel par site d'activités :

- 172 personnes au siège social de Mons (services administratifs, Études et Réalisations, Aménagement du Territoire, Urbanisme et Foncier, etc.) ;
- 101 personnes à Wasmüel (production et distribution d'eau, démergement et épuration) ;
- 37 personnes à Seneffe (production et distribution d'eau, démergement et épuration) ;
- 12 personnes à Cuesmes (Facility Management) ;
- 11 personnes à La Maison de l'Entreprise – LME (Mons) ;
- 3 personnes au CLICK (UMONS) ;
- 1 personne à La Maison de l'Entreprise (La Louvière).



4. Bilan social

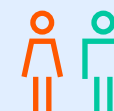
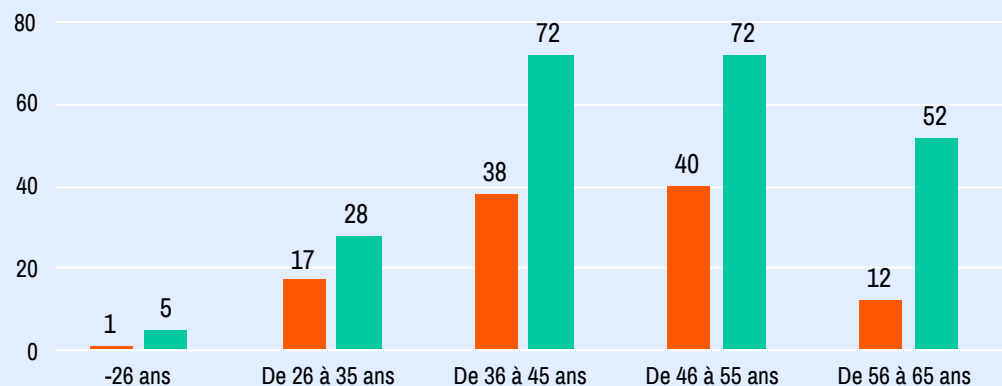
Au cours de l'année 2022, 32 nouveaux collègues ont été accueillis, 18 ont été admis à la pension ou ont quitté la structure, 6,4 ETP intérimaires ont été repris et, enfin, 15 étudiants ont été engagés au cours de l'été.



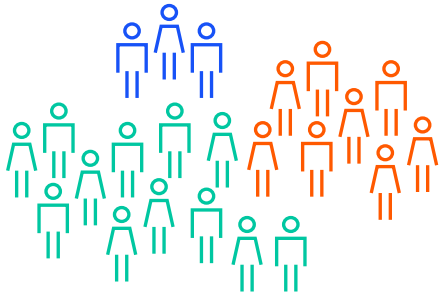
Répartition du personnel par sexe et par tranche d'âge :

- 6 agents âgés entre 18 et 25 ans ;
- 45 agents âgés entre 26 et 35 ans ;
- 110 agents âgés entre 36 et 45 ans ;
- 112 agents âgés entre 45 et 55 ans ;
- 64 agents âgés entre 56 et 65 ans.

L'âge moyen est de 45,85 ans.

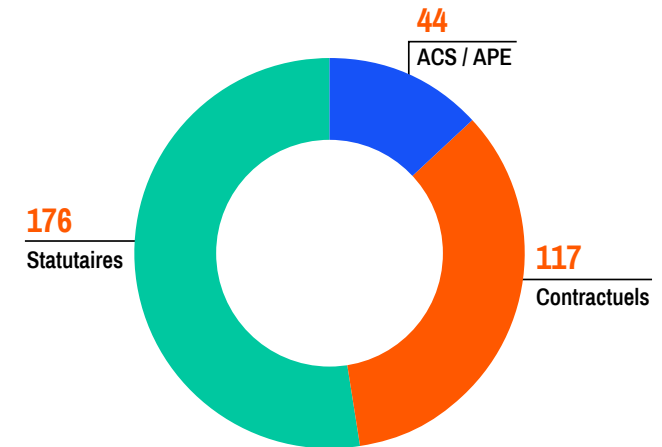


4. Bilan social



Répartition du personnel par statut :

- 176 agents nommés (statutaires) ;
- 117 agents contractuels ;
- 44 agents contractuels subventionnés.



Masse salariale :

En 2022, le montant des rémunérations, déduction faite des subsides accordés, s'est élevé à **28.251.226,33 €**.



idea

idea

Entreprises.
Eau.
Énergie.
Territoire.

www.idea.be

